



# Villes Libres Sans Tabac

Paris, DGS, 30 mars 2022

**Yves Martinet, Emmanuelle Béguinot, Alice Clerc, Aurélie Fraudet**

[y.martinet@chru-nancy.fr](mailto:y.martinet@chru-nancy.fr)

# Liens / conflits d'intérêt

- **Aucun avec les industries en rapport avec :**
  - Le tabac
  - La nicotine
  - Les cigarettes électroniques
  - Les substituts nicotiques

# Pourquoi le Contrôle du Tabac ?

## La nicotine : une drogue "puissante" et "triste"

« Le soulagement que m'apporte la première bouffée est immédiat, d'une violence stupéfiante. La nicotine est une drogue parfaite, une drogue simple et dure, qui n'apporte aucune joie, qui se définit entièrement par le manque, et par la cessation du manque »

### Sérotonine

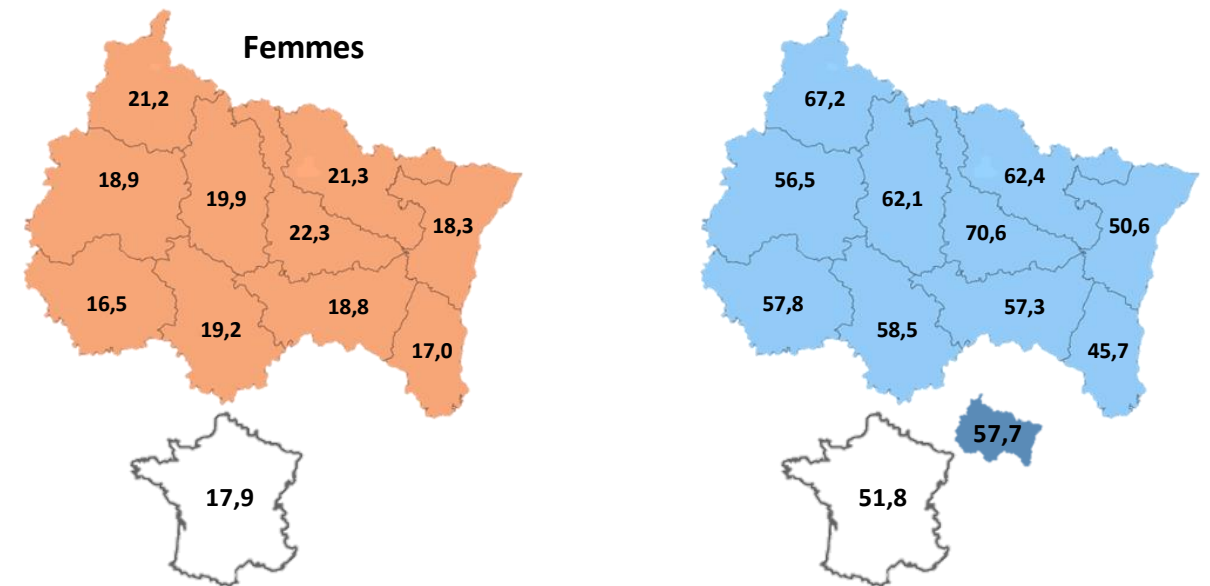
Michel Houellebecq, janvier 2019



Michel Houellebecq (1956 - )

## GE : Incidence annuelle du cancer du poumon 2007 - 2016

Taux départementaux standardisés\* d'incidence du cancer du poumon selon le sexe en 2007-2016 dans la région Grand Est



\* taux standardisé sur l'âge pour 100 000 personnes-années

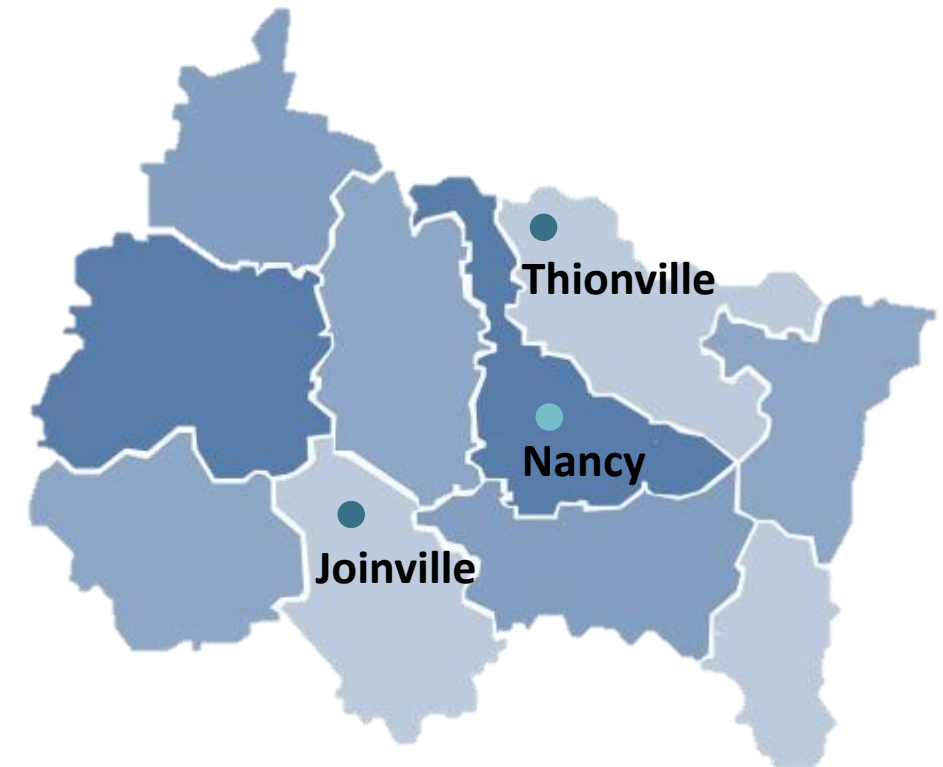
Source : Santé Publique France

# Pourquoi un Contrôle du Tabac à l'échelon local ?

- Objectif simple : efficacité par la mise en œuvre locale coordonnée de différentes mesures de la CCLAT démontrées scientifiquement comme efficaces
- Application concomitante de ces mesures
- Recours aux différentes parties prenantes locales
- Un chef d'orchestre bien défini et personnellement impliqué dans la réussite du projet : le/la maire

# Projet pilote avec 3 villes du Grand-Est

- **Projet pilote démarré avec 3 villes du Grand Est :**
  - Joinville, 3 300 habitants, Haute-Marne
  - Communauté d'Agglomération de Thionville, 80 000 habitants, Moselle
  - Nancy, 110 000 habitants, première ville à bénéficier de la transférabilité du projet
  - **Financé par ARS-GE**
    - 2019-20 : Fonds de lutte contre les addictions
    - 2021-23 : FIR
  - **Piloté par :**
    - GEST
    - CNCT



# Qu'est-ce qu'une Ville Libre Sans Tabac (VLST) ?



- VLST c'est une **ville qui veille à** :
  - améliorer le cadre et la qualité de vie de ses concitoyens ;
  - éviter que les espaces publics de la ville ne soient vecteur de tabagisme ;
  - faciliter l'arrêt du tabac ou une réduction de consommation pour les habitants qui le souhaiteraient ;
- VLST **ce n'est pas** :
  - Une ville sans fumeur : le projet comporte des incitations à l'arrêt, mais aucune mesure n'est dirigée à l'encontre des fumeurs



## Programme Local de Lutte contre le tabac (PLLT)

Mise en œuvre coordonnée de toutes les mesures démontrées comme efficaces pour lutter contre le tabagisme et améliorer la qualité de vie des habitants

### 4 grands axes :

1. **Informier et sensibiliser** sur les particularités du tabagisme, ses conséquences et les avantages d'une vie sans tabac
2. **Promouvoir et veiller au respect de la réglementation** en vigueur
3. **Mettre en place de nouveaux espaces extérieurs sans tabac** et promouvoir les lieux privatifs sans tabac
4. **Promouvoir l'arrêt du tabac**

Mesures incontournables communes à toutes les villes engagées

*1<sup>ère</sup> mesure : Mairie Libre Sans Tabac*

Mesures complémentaires spécifiques à chaque ville

# Informier et sensibiliser sur les particularités du tabagisme, ses conséquences et les avantages d'une vie sans tabac



- Information et sensibilisation sur les conséquences du tabagisme au niveau :
  - Sanitaire
  - Social
  - Environnemental
  - Financier
- Information et sensibilisation sur les **avantages individuels et collectifs d'une ville libre sans tabac**
- Information spécifique et adaptée à la commune



# Promouvoir et veiller au respect de la réglementation en vigueur

- Promouvoir et veiller au **respect des interdictions de fumer** en vigueur dans :
  - les **lieux publics, établissements scolaires, transports collectifs** et **lieux de travail** y compris les établissements de l'accueil et de la restauration
  - un **véhicule en présence d'un mineur**
  - les **aires de jeu**
- Promouvoir et veiller au respect de **l'interdiction de jeter son mégot sur la voie publique**, avec mise en place contrôlée de cendriers collectifs pour favoriser une réduction de la consommation
- Vérifier le respect de la législation de **l'interdiction de publicité et de promotion** dans les lieux de ventes des produits du tabac et des produits du « vapotage »
- Promouvoir et veiller au respect de **l'interdiction de vente des produits du tabac et des produits du « vapotage » aux mineurs**



# Mettre en place de nouveaux espaces extérieurs sans tabac et promouvoir les lieux privés sans tabac (exemple de Joinville)



- **Mairie Libre Sans Tabac** depuis octobre 2020
- Mettre en place progressivement les **abords sans tabac des établissements scolaires** d'ici septembre 2022
- Mettre en place des **parcs sans tabac** en 2023
- Mettre en place une **zone sans tabac** devant l'école Jean de Joinville, la gare et la salle des fêtes en 2022-2023
- Mettre en place **l'Hôpital de Joinville Sans Tabac** à horizon 2023-2024

- **Sensibiliser les professionnels de santé** à la promotion de l'arrêt du tabac et à la prise en charge de la dépendance tabagique
- Sensibiliser et informer sur les possibilités locales d'accompagnement à l'arrêt du tabac, en particulier les **personnels de la mairie, ceux en charge de la périnatalité et de la petite enfance**

# Les grands principes (1)



1. Identifier un **correspondant technique** et un **correspondant politique**
2. Réaliser un **état des lieux des caractéristiques et éventuelles spécificités de la Ville ou de la Communauté de Commune** ainsi que des **études qualitative et quantitative**
3. Construire un **PLLT** comprenant des **mesures incontournables** ainsi que des **mesures spécifiques** au territoire
4. Faire passer le projet en **délibération au Conseil Municipal ou Communautaire**
5. Signer une **convention tripartite** entre la **Ville ou la Communauté de Communes, l'Association pilotant le projet** et l'**entité institutionnelle finançant le projet**
6. Adapter la **gouvernance du projet** à la **taille et à l'organisation de chaque Ville ou Communauté de Communes**

# Les grands principes (2)



7. **Valider avec la Ville ou la Communauté de Communes l'ensemble des mesures incontournables et des mesures spécifiques du PLLT et le calendrier de mise en œuvre**
8. **Inclure un volet de stratégie de communication détaillé et spécifique à chaque Ville ou Communauté de Communes**
9. **Préparer avec vigilance chaque campagne de communication avec une stratégie validée par la Ville ou la Communauté de Communes en amont**
10. **Mettre en place des réunions régulières d'échange d'expériences et de mutualisation des outils de travail entre les villes ou Communautés de Communes participantes au dispositif**
11. **Evaluer, adapter les dispositifs et rendre compte régulièrement au COPIL ou aux élus, aux partenaires, aux habitants, et aux médias qui suivent le projet**
12. **S'assurer qu'aucune des parties prenantes au projet n'a de lien avec l'industrie du tabac et ses alliés**

**LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ SONT À VOTRE ÉCOUTE**

INFIRMIERS | SAGES-FEMMES | PHARMACIENS | MÉDECINS  
CHIRURGIENS-DENTISTES | MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

**À JOINVILLE,  
ON VOUS AIDE  
À ARRÊTER  
DE FUMER**

[www.mairie-joinville.fr](http://www.mairie-joinville.fr)

GRAND EST SANS TABAC | CNCT

**LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ SONT À VOTRE ÉCOUTE**

INFIRMIERS | SAGES-FEMMES | PHARMACIENS | MÉDECINS  
CHIRURGIENS-DENTISTES | MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

**À JOINVILLE,  
ON VOUS AIDE  
À ARRÊTER  
DE FUMER**

*J'arrête la clope*

[www.mairie-joinville.fr](http://www.mairie-joinville.fr)

03 25 56 25 90

GRAND EST SANS TABAC | CNCT

# Affiches



**LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ SONT À VOTRE ÉCOUTE**

INFIRMIERS SAGES-FEMMES PHARMACIENS MÉDECINS  
CHIRURGIENS-DENTISTES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

VILLE DE JOINVILLE

**À JOINVILLE,  
ON VOUS AIDE  
À ARRÊTER  
DE FUMER**

[www.mairie-joinville.fr](http://www.mairie-joinville.fr)

Ville libre SANSTABAC

GRAND EST SANS TABAC

CNCT

**LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ SONT À VOTRE ÉCOUTE**

INFIRMIERS SAGES-FEMMES PHARMACIENS MÉDECINS  
CHIRURGIENS-DENTISTES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

VILLE DE JOINVILLE

**À JOINVILLE,  
ON VOUS AIDE  
À ARRÊTER  
DE FUMER**

[www.mairie-joinville.fr](http://www.mairie-joinville.fr)

Ville libre SANSTABAC

GRAND EST SANS TABAC

CNCT



Vous êtes fumeur,  
Vous avez fait une ou  
plusieurs tentatives d'arrêt,  
Vous souhaitez arrêter de fumer.

**SOLLICITEZ UNE AIDE AUPRÈS  
DES PROFESSIONNELS DE  
SANTÉ DE VOTRE VILLE...**

Chirurgiens-dentistes, infirmiers,  
masseurs-kinésithérapeutes,  
médecins, pharmaciens, sages-  
femmes sont à votre écoute pour vous  
conseiller et vous aider.

Ils vous donneront des informations  
utiles et vous bénéficierez de leur  
soutien et de leur accompagnement.

En se faisant aider, l'arrêt du tabac  
devient possible et les bienfaits d'une  
vie sans tabac sont rapides et visibles.

Chaque tentative d'arrêt est un pas de  
plus vers la liberté.

Franchissez ce pas, rencontrez un  
professionnel de santé !

Retrouvez les **coordonnées des professionnels  
de santé** de votre ville sur  
**[www.mairie-joinville.fr](http://www.mairie-joinville.fr)**

Pour les **jeunes**, composez le **03 25 56 25 90**,  
permanence CJC (Association Addiction France)  
Et aussi le **3989**, Tabac Info Service,  
**[www.tabac-info-service.fr](http://www.tabac-info-service.fr)**

## 4 mini-vidéos de témoignage de professionnels de santé de Joinville

*Diffusées sur le site Internet et la  
page Facebook de la ville, en  
novembre 2021*



# Conclusion

- Deux associations expertes :
  - GEST
  - CNCT
- Le/la Maire/Président(e) de la ville/communauté urbaine
- Un PLLT adapté aux spécificités locales
- Une collaboration avec les autres acteurs de la société parties prenantes
- Une évaluation rigoureuse :
  - Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines
  - Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique